

SHARLET, Jocelyn, *Patronage and Poetry in the Islamic World: Social Mobility and Status in the Medieval Middle East and Central Asia* (Tauris, 2011)

Mathias Hoorelbeke

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/beo/705>

DOI : 10.4000/beo.705

ISSN : 2077-4079

**Éditeur**

Presses de l'Institut français du Proche-Orient

**Référence électronique**

Mathias Hoorelbeke, « SHARLET, Jocelyn, *Patronage and Poetry in the Islamic World: Social Mobility and Status in the Medieval Middle East and Central Asia* (Tauris, 2011) », *Bulletin d'études orientales* [En ligne], Comptes rendus d'ouvrages de littérature, mis en ligne le 05 décembre 2012, consulté le 28 juin 2022.  
URL : <http://journals.openedition.org/beo/705> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/beo.705>

---

Ce document a été généré automatiquement le 12 mai 2022.

© Institut français du Proche-Orient

---

SHARLET, Jocelyn, *Patronage and Poetry in the Islamic World: Social Mobility and Status in the Medieval Middle East and Central Asia* (Tauris, 2011)

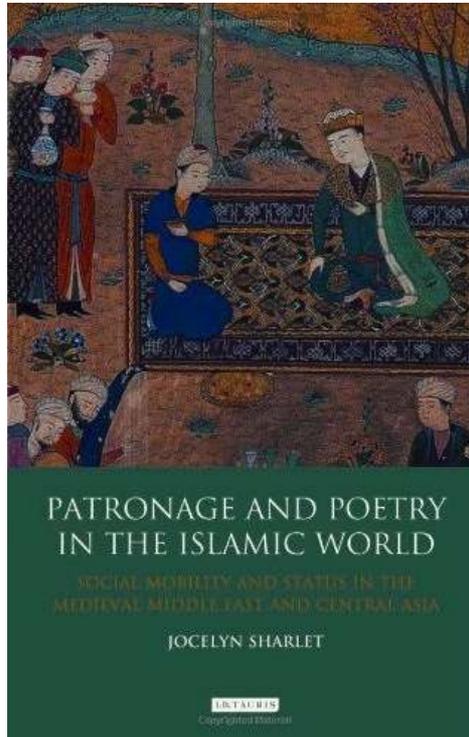
Mathias Hoorelbeke

---

RÉFÉRENCE

SHARLET, Jocelyn, *Patronage and Poetry in the Islamic World: Social Mobility and Status in the Medieval Middle East and Central Asia*, Londres/New York, Tauris, 2011, 326 p., ISBN : 9781848853690.

- 1 En 1980, Roy Mottahedeh consacre son ouvrage *Loyalty and Leadership in an Early Islamic Society*<sup>1</sup> aux liens de loyauté qui structurent l'Iran et l'Iraq bouyides. Il y explique que certains de ces liens reposent sur une loyauté de groupe, qui s'impose à ses membres, tandis que d'autres sont acquis. La loyauté d'autrui s'acquiert de deux manières : soit par serment, soit par les bienfaits (*ni'ma*). Mais si Roy Mottahedeh s'intéresse aux militaires et aux secrétaires, il ne souffle mot des poètes. Or, en dépit de l'intérêt de ces observations pour analyser les rapports qui unissent ces derniers à leurs protecteurs, les notions de patronage et de temps long n'attirent guère l'attention des spécialistes de poésie, les grands ouvrages des années 1980 et 1990 analysant préférentiellement des textes ou des performances poétiques isolés<sup>2</sup>. Ce n'est pas le moindre mérite de Beatrice



- Gruendler que d'avoir réintégré le temps long du patronage dans l'analyse qu'elle propose des panégyriques adressés par Ibn al-Rūmī à son patron 'Ubayd Allāh b. 'Abd Allāh<sup>3</sup>, qui s'étalent sur vingt-trois ans. Ce faisant, elle montre comment les éloges poétiques véhiculent aussi, discrètement ou manifestement, des demandes ou des reproches que le poète ne saurait présenter crûment à son patron. On dispose ici d'une illustration parfaitement éclairante de la manière dont le lien durable qui unit 'Ubayd Allāh à Ibn al-Rūmī se trouve à la fois illustré et infléchi par les panégyriques.
- 2 L'ouvrage de Jocelyn Sharlet, *Patronage and Poetry in the Islamic World*, fait fonds sur ces avancées et tente de les généraliser. Le postulat central de l'ouvrage est que la rhétorique raffinée dont usent les poètes n'est pas un simple ornement verbal, mais le reflet de l'incertitude et de la flexibilité inhérentes à la relation de patronage.
- 3 Dans le premier chapitre, l'auteur observe que le don reçu par le poète pour ses services s'insère dans une économie encastree, où l'échange génère et maintient des relations, par opposition à l'économie désencastree<sup>4</sup>, où la relation d'échange n'a d'autre fin qu'elle-même et se termine dès que la transaction prend fin (p. 7). Ainsi, l'idée que l'échange de poésie contre un paiement puisse obéir à des considérations bassement mercantiles, plutôt qu'à des valeurs éthiques découlant de la relation de patronage, pose problème dans la civilisation arabo-persane. L'auteur passe donc en revue différents cas de figure où se manifestent des désaccords sur la validité de l'échange de poésie contre un paiement. Le problème se pose par exemple quand un même poème est recyclé devant plusieurs patrons, ramenant la *qaṣīda* au rang de marchandise (p. 14-15), ou lorsque les vers, par maladresse, manquent leur but (p. 17), voire mêlent malencontreusement satire et éloge (p. 18-19). Tous ces cas de figure où les fondements éthiques de la poésie s'avèrent ambigus perturbent le système de

patronage et l'identité professionnelle des poètes, mais favorisent également, du fait même de leur ambiguïté, la recomposition des relations au sein de ce système (p. 21).

- 4 Le second chapitre décrit le fonctionnement de la relation entre le poète et son patron, en s'attardant sur trois thèmes. Le premier est celui de la dialectique entre intimité et distance dans la relation inégale qui unit les deux parties. Jocelyn Sharlet y étudie comment le poète doit prendre en compte et, parfois, manipuler l'étiquette et les modes d'accès au patron, afin de se rapprocher de lui et d'assurer ainsi sa mobilité sociale (p. 23-28). Le deuxième thème abordé est celui des moyens de résistance à la disposition du poète lorsqu'un patron décide de lui imposer sa volonté : le débat, la dérision, l'appel à des valeurs spirituelles ou la protestation officielle sont autant de manières de ne pas se soumettre, même si leur efficacité n'est jamais certaine (p. 29-34). L'auteur s'intéresse ensuite aux ruptures pour constater que, si la poésie permet parfois d'absorber les crises, la relation de patronage mêle fréquemment sécurité et violence, même si les paroxysmes de brutalité sont rares et souvent suivis de regrets de la part du patron (p. 35-44).
- 5 Après ces deux chapitres qui permettent de poser de façon générale le problème du rapport entre éthique et poésie et celui de la plasticité des relations entre le poète et son protecteur, Jocelyn Sharlet consacre un chapitre aux biographies des quatre poètes dont les œuvres fourniront la matière des développements suivants : il s'agit des poètes d'expression arabe Abū Tammām (m. 845) et al-Buḥturī (m. 897) et des poètes persans 'Unṣurī (m. 1049) et Farrūḥī (m. 1037).
- 6 Les chapitres suivants sont consacrés au fonctionnement de la « rhétorique raffinée » dans la poésie de ces quatre poètes. L'auteur montre, à partir d'exemples précis, comment les motifs, la syntaxe, les procédés rhétoriques, le langage figuratif, permettent à la fois de rendre compte de la relation patronale et de la façonner. Aucun de ces moyens n'est univoque, ce qui permet de décrire avec l'ambivalence souhaitée le caractère protéiforme de la relation de patronage et l'écart qui existe entre l'idéologie – qui proclame la stabilité des relations de patronage et la sécurité qu'elles apportent – et la pratique, marquée par la fragilité des liens patronaux (chapitre 4). Ces procédés permettent à la fois de décrire la relation de patronage, mais aussi de tenter de l'infléchir ou d'envisager d'autres options (chapitre 5). La rhétorique raffinée est donc particulièrement mise à contribution pour représenter et évaluer autrui et ainsi manipuler la dialectique distance-intimité qui fonde la relation de patronage (chapitre 6). Ces appréciations portées par le poète n'épuisent toutefois pas la diversité des aspects de la relation avec le patron : celle-ci se construit également dans la communication et l'interaction, où les actes langagiers matérialisent et, en même temps, infléchissent les rapports entre le poète et son patron (chapitre 7).
- 7 Dans le huitième chapitre, l'auteur trace les contours d'une identité professionnelle propre aux poètes, fondée sur l'usage de la rhétorique raffinée. Elle se constitue par l'élaboration de critères d'évaluation communs de la poésie, par une éthique partagée et même par une discipline de groupe (p. 193-194) et se manifeste, dans le domaine persan, par l'usage fréquent d'un nom de plume (p. 192). Cette identité fait des professionnels de la rhétorique une classe intermédiaire entre la *'amma* et l'élite, qui dispose de nombreuses possibilités d'ascension ou de déchéance sociale (p. 190-191), mais est aussi soumise à des aspirations contradictoires, entre soif de nouveauté et attachement aux modèles anciens (p. 200).

- 8 La mobilité sociale du poète, qui fait l'objet du dernier chapitre, est rendue possible par l'existence d'un modèle culturel hégémonique. La poésie et sa tradition sont reconnues dans toute la société, de l'élite à la *'amma*. Cette reconnaissance permet aux anonymes, aux provinciaux et aux bédouins par exemple, de connaître une promotion sociale, pourvu qu'ils maîtrisent les codes de la rhétorique raffinée. Ce modèle partagé, s'il ne permet pas d'évacuer totalement les considérations religieuses, assure toutefois à la poésie une relative autonomie. L'hégémonie culturelle du modèle poétique arabe se manifeste enfin dans les multiples discours qui exaltent la langue arabe ou relient la naissance de la poésie persane à celle-ci, ou par l'existence de genres bilingues.
- 9 L'ouvrage de Jocelyn Sharlet constitue une importante contribution à la compréhension des rapports entre poésie et patronage. Il envisage la tension entre représentation du monde social et négociation, toujours présente dans la poésie solennelle, avec une grande minutie, et son recours à des sources arabes et persanes l'amène à traiter de façon féconde des problématiques qui échappent d'ordinaire aux travaux qui s'appuient sur des sources rédigées en une seule langue. La réflexion de l'auteur sur les questions d'hégémonie culturelle en est un exemple.
- 10 Toutefois, on émettra quelques réserves à l'endroit de la méthode retenue par l'auteur. Tout d'abord, peut-être le choix de s'appuyer sur l'œuvre intégrale de quatre poètes différents aboutit-il à dissoudre le propos. À titre de comparaison, Beatrice Gruendler s'était appuyée sur seulement neuf longs poèmes d'Ibn al-Rūmī<sup>5</sup>. Le foisonnement de la matière empêche l'auteur de bien préciser les enjeux de chacun des extraits qu'elle commente et la contraint à rester souvent à un niveau très élevé de généralité. Ceci, ajouté à un mode d'exposition qui tourne fréquemment à l'énumération, dessert, de notre point de vue, l'intelligibilité de la démonstration. En outre, quelques sondages montrent que le sens des vers cités n'est pas toujours parfaitement établi. Par exemple, l'auteur nous dit (p. 155) : « *This poet demands salutations as a connection with the patron* », puis traduit ensuite le vers : « *Abū Muslimin ilqa l-salāma muḏā'afan* » par « *O Abū Muslim, give salutations twice over* », confondant la 1<sup>ère</sup> et la 4<sup>e</sup> formes verbales : le poète ne demande pas des salutations, il invite le patron à en recevoir. Page 168, l'expression « *ǧalla 'an maḏhabi l-madihi* » est rendue par « *He was loftier than the school of praise* » : la valeur de nom d'action de *maḏhab* échappe à l'auteur. Il faut comprendre que le laudataire est trop éminent pour que l'éloge puisse aller jusqu'à lui, c'est-à-dire rendre compte de ses qualités.
- 11 De façon plus problématique, l'auteur manie des concepts absolument essentiels à son propos sans les définir de façon précise. On pourra nous rétorquer que les chapitres 4, 5, 6 et 7 exemplifient à l'envi la notion de rhétorique raffinée. Il n'en reste pas moins qu'on se demande encore en refermant le livre en quoi consiste exactement la rhétorique raffinée et en quoi elle se distingue de celle qui ne le serait pas. L'auteur aurait pourtant trouvé dans des ouvrages récents sur la question des définitions de la rhétorique tout à fait adaptées à son objet et à ses préoccupations. Nous pensons en particulier à la définition qu'en donne Michel Meyer : « La rhétorique est la négociation de la distance entre des individus à propos d'une question donnée<sup>6</sup>. »
- 12 Mais l'oubli le plus fâcheux est celui de la notion de patronage. Accordons à l'auteur qu'elle n'est pas la seule à tenir la notion pour évidente<sup>7</sup>. Il nous semble qu'elle est au contraire hautement problématique. Il n'est absolument pas certain que les rapports de patronage fonctionnent de façon semblable et jouissent d'un degré de stabilité ou d'instabilité comparable tout au long de la période étudiée : Roy Mottahedeh, qui

travaille sur une période et une aire géographique assez semblables note lui-même des évolutions<sup>8</sup>. Pour les besoins de la démonstration (mais la chose était-elle vraiment nécessaire ?), le lien de patronage se trouve chez Jocelyn Sharlet essentialisé, et l'on est prié de croire sur parole l'auteur quand elle affirme que la stabilité des rapports patronaux est un discours idéologique alors que leur fragilité correspond à la réalité (p. 3). À vrai dire, on trouverait facilement des arguments pour défendre la thèse opposée : la quantité de poètes percevant des pensions ou vivant dans une relation d'*inqiṭā'* avec un patron ou une famille dès la deuxième moitié du VIII<sup>e</sup> siècle laisse par exemple entrevoir une stabilisation et une pérennisation des relations patronales ; dans un tel cadre, la représentation de la *ni'ma* du patron comme une récompense proportionnée à la valeur de la performance poétique pourrait bien être un discours visant à préserver la dignité du poète, en maintenant la fiction de son indépendance. Nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la validité de la thèse de Jocelyn Sharlet à propos de son corpus ; à tout le moins pouvons-nous regretter que la définition du patronage soit évacuée.

- 13 Ces objections mises à part, *Patronage and Poetry in the Islamic World* n'en reste pas moins un ouvrage intelligent et stimulant pour qui s'intéresse aux relations entre la poésie et ses conditions sociales de production.
- 14 *Corrigenda* :
- 15 – Le poète ami d'al-Kumayt auquel il est fait référence p. 217 se nomme al-Ṭirimāḥ, comme l'indiquent l'*Encyclopédie de l'islam* et la source mentionnée par l'auteur elle-même, et non pas « al-Ṭirmāḥ ».
- 16 – La confédération tribale mentionnée par l'interlocuteur d'Abū Tammām dans la discussion à laquelle il est fait allusion p. 230 est celle de Rabi'a, et non « Rabi' ».

---

## NOTES

1. Roy Parviz MOTTAHEDEH, *Loyalty and Leadership in an Early Islamic Society* [2<sup>nd</sup> ed. rev.], Londres/New-York, Tauris Publishers, 2001, 209 p.

2. On pense en particulier à l'ouvrage de Stefan SPERL, *Mannerism in Arabic Poetry: a Structural Analysis of Selected Texts (3<sup>rd</sup> century AH/9<sup>th</sup> century AD-5<sup>th</sup> century AH/11<sup>th</sup> century AD)*, Cambridge, Cambridge University Press (coll. Cambridge studies in Islamic civilization), 1989 ; et à ceux de Suzanne PINCKNEY-STETKEVYCH, *The Poetics of Islamic Legitimacy: Myth, Gender, and Ceremony in the Classical Arabic Ode*, Bloomington, Indiana University Press, 2002 ; *Abū Tammām and the Poetics of the 'Abbāsid Age*, Leiden, Brill (coll. Studies in Arabic Literature, 13), 1991, et *The Mute Immortals Speak: Pre-Islamic Poetry and the Poetics of Ritual*, Ithaca, Cornell University Press (coll. Myth and Poetics), 1993.

3. Beatrice GRUENDLER, *Medieval Arabic Praise Poetry: Ibn al-Rūmī and the Patron's Redemption*, Londres/New York, Routledge Curzon (coll. Routledge Curzon Studies in Arabic and Middle-Eastern Literatures), 2003.

4. Les termes employés par l'auteur sont ceux d'*embedded* et *disembedded economy*. La paternité de cette distinction revenant à Karl Polanyi (absent de la bibliographie), nous reprenons la

terminologie adoptée par ses traducteurs. Voir *La Grande Transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, trad. Catherine MALAMOUD et Maurice ANGENO, Paris, Gallimard (coll. Tel), 2009.

5. Beatrice GRUENDLER, *Medieval Arabic Praise Poetry: Ibn al-Rūmī and the Patron's Redemption*, p. 53.

6. Michel MEYER, *Principia rhetorica : théorie générale de l'argumentation*, Paris, Fayard (coll. Ouvertures), 2008, p. 22. Nous soulignons.

7. Pour s'en convaincre, il suffit par exemple de parcourir l'ouvrage collectif réalisé sous la direction de Monique BERNARDS et John NAWAS : *Patronate and Patronage in Early and Classical Islam*, Leiden/Boston, Brill (coll. Islamic history and civilization, 61), 2005, où nombre de contributions se contentent d'aborder le problème évoqué par le titre en parlant des *mawlā*, dans l'acception étroite de clients non arabes convertis à l'islam. Même lorsque certains contributeurs sont conscients que la question du patronage dépasse largement celle des clients convertis, ils ne le mentionnent que de façon incidente. Ce n'est par exemple qu'à la toute fin de sa contribution (p. 366) que Geert van Gelder envisage, comme en passant, une définition plus large du patronage, fondée sur les rapports entre un poète et son protecteur.

8. Par exemple, R. P. MOTTAHEDEH, *Loyalty and Leadership...*, *op. cit.*, p. 169-174.

---

## AUTEURS

MATHIAS HOORELBEKE

INALCO, Paris